SCA CANADA
LE SYNDICAT DES MÉDIAS

# John BELCARZ | Dan ZEIDLER

## Des bourses commémoratives

Les candidatures sont dorénavant ouvertes pour les deux bourses commémoratives de SCA Canada destinées aux personnes qui suivent des études ou une formation postsecondaires.

Les deux prix de 1 000$ chacun ont été créés par SCA Canada pour rendre hommage à John Belcarz et Dan Zeidler, qui ont apporté une contribution considérable au syndicat et à ses membres.

John a siégé de nombreuses années au comité exécutif de la Guilde des employés de journaux de Montréal, dont il était le président lorsqu'il nous a quittés en 2003.

Dan était officier de la Guilde à la CBC avant d'en devenir le représentant du personnel international en 1991. Quand la Guilde est devenue une organisation autonome au Canada en 1995, il en est devenu le représentant du personnel dans l'Ouest. Dan est mort en 2007.

John et Dan étaient tous deux persuadés qu'il fallait tout faire pour aider les gens à s'améliorer pour qu'ils se réalisent. Ces prix visent à contribuer au développement personnel et à l'épanouissement de leurs récipiendaires.

**John**

Les postulants doivent envoyer une rédaction de 1 000 mots au maximum, ou une présentation vidéo, audio or multimédia d'au plus cinq minutes sur l'un des sujets suivants:

- **Pourquoi je crois que le mouvement ouvrier est important pour les Canadiens de nos jours.**
- **Ce que la justice sociale signifie pour moi, et comment nous pouvons l'obtenir.**

**Dan**

**1.** Peuvent postuler aux bourses les membres de SCA Canada ainsi que leurs enfants, petits-enfants, nièces ou neveux, époux(ses)/partenaires.

**2.** Les postulants doivent suivre un programme à temps plein dans un établissement de formation ou d'enseignement supérieur reconnu par le gouvernement (collège, CEGEP, université ou établissement technique ou professionnel), ou être sur le point de le commencer, pour l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat.

**3.** Il n'y a aucune restriction quant au programme d'études ou à la discipline choisis par les postulants.

**4.** Les postulants doivent être prêts à accepter la bourse l'année où elle est accordée; aucun report n'est accepté.

**5.** Aucune limite n'est fixée quant nombre ou à la valeur d'autres prix que les lauréats de la bourse peuvent détenir. Par contre, un lauréat d'une bourse de SCA Canada ne peut pas en recevoir une seconde dans une même année scolaire.

**6.** Pour pouvoir obtenir la bourse, les gagnants des prix doivent soumettre une preuve de leur inscription à l'établissement où ils étudient. Le relevé de notes le plus récent du postulant doit être joint au formulaire de candidature.

**Le formulaire de candidature**
est téléchargeable au
**www.cwacanada.ca doivent être reçus au plus tard le 14 mars**
Le nom des gagnants sera annoncé le 29 avril